Image not found or type unknown

vente à domicile par la mise en confiance en deux étapes

Par **jameslutzelhouse**, le **15/06/2012** à **04:34**

je suis témoin d'une arnaque de vente à domicile chez ma voisine : une technique de repérage dans un premier temps par le passage d'une première personne(discussion , mise en confiance renseignements sur sa vie,sa famille, ses amis, ses habitudes, son passé proche et lointain etc) et quelques jours après par le passage d'un vendeur qui propose des produits sans aucun rapport avec l'utilisation et surtout l'âge de ma voisine mais qui pourtant demande de l'argent (somme très importante) pour ces produits ... que faire ? qui contacter ... merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés